

COMPRESSES IMPRÉGNÉES

Linamenta inticta

Les compresses imprégnées, en général stériles, sont destinées à être appliquées sur la peau ou les muqueuses lésées en vue d'un traitement local.

Elles sont constituées d'un support, comme par exemple de la gaze hydrophile, de l'ouate de cellulose, imprégné généralement d'une préparation semi-solide ou d'une solution ou suspension contenant un ou plusieurs principes actifs dispersés ou dissous.

Elles peuvent être soit prêtes à l'emploi, soit à préparer extemporanément et peuvent être maintenues sur la lésion par un dispositif approprié (par exemple : sparadrap, bande).

Les compresses imprégnées munies d'un système de protection adéquat sont présentées en emballage unitaire ou en bande à découper au moment de l'emploi.

ESSAI

Masse de la substance d'imprégnation au mètre carré. Prélevez et pesez un échantillon de surface déterminée. Éliminez la substance d'imprégnation par une méthode appropriée. Séchez le support et pesez. Calculez par différence la masse et rapportez-la au mètre carré. Elle ne s'écarte pas de plus de 10 pour cent de la masse indiquée.

Stérilité (2.6.1). Lorsque l'étiquette indique que la compresse imprégnée est stérile, celle-ci satisfait à l'essai de stérilité.

CONSERVATION

En récipient bien fermé, à l'abri de la lumière et à une température ne dépassant pas 25 °C.

ÉTIQUETAGE

L'étiquette de l'emballage indique :

- la teneur en principe actif par centimètre carré de matériau de la compresse imprégnée,
- éventuellement :
 - la nature du support,
 - la nature de la substance d'imprégnation.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.